

Votre bon de soutien à notre action. Engagez-vous auprès de la Fondation.

Merci de compléter ce document, d'y joindre votre don par chèque ou votre RIB suivant que vous choisirez un don ponctuel ou un don dans la durée.

Je souhaite faire un don de :

40€ 80€ 120€ Autre :€

Je souhaite que mon don soit utilisé de la façon suivante :

- Au service du diocèse de :
.....
- Au service de la congrégation suivante :
.....
- Aux oeuvres particulières de la Fondation Nationale pour le Clergé
(missionnaires, construction de maisons de retraite ...).

Merci d'insérer ce bon de soutien accompagné de votre chèque dans l'enveloppe fournie.

Libellez votre chèque à l'ordre de **Fondation Nationale du Clergé.**

Votre reçu fiscal ainsi qu'un document récapitulatif des projets et actions de la Fondation vous sera adressé dès réception de votre don.
Vous pouvez également donner en ligne sur : www.fondationduclerge.com

Je préfère m'investir sur le long terme auprès de la Fondation :

Je veux vous verser : tous les mois tous les 3 mois

La somme de : 15€ 30€ 50€ 100€ autre.....€

Si vous nous soutenez déjà par prélèvement automatique, ne tenez pas compte de cette demande.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : 494 102

Nom : Prénom : Date : [][][][][][][][][]

Établissement Guichet N° de compte Clé RIB

[][][][][]

[][][][][]

[][][][][][][][][][][][][][][]

[][]

Signature :

[]

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

**Fondation Nationale pour la Protection Sanitaire et Sociale
du Clergé de France**
3, rue Duguay-Trouin - 75280 Paris cedex 06

DONS ET LEGS

Le projet de la Fondation Nationale pour le Clergé m'enthousiasme, je souhaite effectuer un don exceptionnel, une donation ou un legs.

Veuillez m'envoyer votre documentation.

VOS AVANTAGES FISCAUX

*Pour tout don, vous recevrez un reçu fiscal.

Vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

Vous êtes une entreprise :

votre réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés = 60 % de votre don, dans la limite de 5% de votre C.A. H.T.

Vous êtes redevable de l'ISF :

vous pouvez imputer 75% de votre don dans la limite de 50 000€.

Merci d'insérer ce bon de soutien accompagné de votre RIB dans l'enveloppe fournie.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le CRÉANCIER DÉSIGNÉ CI-CONTRE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en nous écrivant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case ci-jointe.